

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2021

---

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES  
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4187)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AC270

présenté par  
Mme Mette, rapporteure

-----

### ARTICLE 18

À l'alinéa 17, substituer à la référence :

« 30-1 »,

la référence :

« 30 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.